

# AVIS

AVRIL  
2016



à la population de Quincy-Voixins

Inauguration de la rénovation du Temple

## P.2

- ▶ Inauguration du Temple

## P.3 & 4

- ▶ Réforme des rythmes scolaires : Nouvelle organisation pour la rentrée 2016

## P.5

- ▶ Déploiement de la fibre et autorisation de passage sur votre façade

# Inauguration de la Rénovation du Temple : Culte et culture se partageront ce lieu refait à neuf



## Une rénovation qui a fait l'unanimité

Le temple a fait l'unanimité quant à la qualité de sa rénovation intérieure : reprise du sol, isolation et doublage des murs et du plafond, nouvelles fenêtres, réfection de l'électricité, du chauffage et de l'éclairage.



Le Temple au début des travaux

## L'inauguration

**D**imanche 6 mars, après 7 mois de fermeture pour d'importants travaux de rénovation intérieure, le pasteur Quentin Braddock a présidé le premier culte dans le temple rénové en présence d'une centaine de paroissiens de l'Eglise protestante.

L'inauguration a eu lieu ensuite en présence de nombreux quincéens qui ont pu apprécier la prestation de l'Ensemble vocal Anguelos, dirigé par Valery Aubertin, interprétant plusieurs chants religieux de Schütz, Telemann, Mendelssohn et Liszt. Une bonne occasion pour constater la très bonne acoustique du bâtiment rénové.

Frédéric Chefd'hotel, conseiller presbytéral a retracé l'histoire mouvementée du protestantisme dans la Brie depuis le XV<sup>ème</sup> siècle. Le culte protestant utilisera le temple environ cinq fois dans l'année. Monsieur le Maire, Jean-Jacques Jego retraça dans son discours les grandes étapes de cette rénovation complète et le souhait de la commune de faire cohabiter activités



culturelles et culturelles. Il fut très applaudi par l'assemblée présente.

## La culture bienvenue au Temple

Le temple va donc désormais abriter des activités culturelles et artistiques. Les œuvres de la peintre Marie-Pierre Dieumegard ont orné les murs de l'édifice du 6 au 13 mars dans le cadre de son inauguration. Cette exposition concrétise déjà ce nouveau partage du temple. Le temple accueillera aussi des chorales, des concerts

intimistes ou des expositions. Le temple n'accueillera rien de subversif ou de trop bruyant. Ce n'est pas une salle des fêtes.



Isolation et doublage des murs et du plafond



## Discours de Monsieur le Maire de la Commune, lors de l'inauguration du temple rénové, le dimanche 6 mars 2016

« L'histoire de notre village a fait qu'en plus d'une église, nous avons un temple protestant.

Je n'en ferai pas l'historique tant le passé fut douloureux pour notre communauté divisée quant au culte à célébrer.

Du sang fut versé de part et d'autre et je ne veux rien ajouter à ces disputes sur la foi. C'est de l'Histoire et je vous invite à rechercher sur internet tout ce qui opposait nos anciens. La paix est revenue heureusement.

Un nom me semble apparaître important, non pas Jacques Lefevre d'Etaples ou Guillaume Briçonnet, mais ce Quincéen qui décida d'émigrer en Allemagne où il fut élu Maire de la Ville de Isemburg près de Francfort.

Estienne Robert méritait bien qu'une rue de notre commune lui rende hommage ainsi qu'aux protestants persécutés qui l'accompagnèrent dans son exil.

Ce que je mettrai en avant ce jour, c'est notre attachement à tous, à notre histoire, à nos anciens qui bâtirent Quincy-Voisins avec les valeurs nouvelles qui se transmettent jusqu'à nous et ne nous divisent plus.

L'église Saint Denis demeure, le temple de Quincy-Voisins demeure et c'est notre village qui continue à se développer avec toujours la foi en l'être humain, une foi qui nous rassemble.

Hier, nous imaginions l'Espace Jean Ferrat en reprenant les paroles d'Aragon et celles de nuits et brouillards où l'on entendait « Celui qui croyait au ciel, celui qui ne croyait pas... ».

Je voudrais ici, à ce jour, que ces paroles nous réunissent dans la rénovation de ce temple alors que notre commune s'efforce de conserver debout son église malmenée par l'usure du temps. Ces monuments témoignent de l'engagement de notre cité à préserver son patrimoine.

Je suis le Maire, laïc et ouvert à toutes les croyances qui restent du domaine personnel de l'intime, crédo de chacun.

Nous n'avons pas à choisir, mais faire en sorte que chacun et chacune de nos concitoyens vivent dans la paix et la sérénité.

En me félicitant de cette rénovation du temple, je tiens à remercier les entreprises et les services techniques qui ont excellé dans la renaissance de ce monument avec une mention spéciale à Diego pour la rénovation de la chaire.

Je salue l'amitié, la fraternité, la solidarité qui fait de notre village un lieu de vie paisible, riche de ces valeurs qui nous dépassent et nous unissent.

Chers Amis, je vous invite, toutes et tous à continuer à œuvrer pour que Quincy-Voisins poursuive sa destinée avec au cœur les mots de paix et de respect de l'autre.

Réjouissons-nous de notre union pour cette réussite. »

Bravo à Tous !

Jean-Jacques JEGO

## La réforme des rythmes scolaires : Une nouvelle et nécessaire organisation pour le bien-être des enfants à la rentrée scolaire 2016+

*Le comité de pilotage qui regroupe les parents d'élèves délégués, les directeurs des écoles, un représentant des animateurs, des élus, le directeur général des services et le responsable du service éducation s'est réuni 3 fois pour réfléchir sur le bilan des TAP du 1<sup>er</sup> trimestre 2015/2016. Il a décidé de prioriser un meilleur rythme scolaire pour les enfants et d'adapter les services municipaux pour atteindre cet objectif.*

### Présentation de la nouvelle organisation retenue

Compte tenu que les activités périscolaires n'ont aucun caractère obligatoire, mais que l'Etat nous demande qu'aucun enfant ne soit laissé sans solution de prise en charge avant 16h30, nous avons retenu le dispositif suivant qui respecte au mieux le rythme biologique de l'enfant, son équilibre et la qualité de ses apprentissages :

➤ **Une semaine scolaire allégée avec une ouverture plus tardive des écoles et une heure de sortie unifiée l'après-midi à 16h.**

➤ **Une prise en charge des enfants à l'étude ou à l'accueil du soir dès la fin du temps scolaire.**

➤ **Mise en place de deux nouvelles formules mensuelles :**

1 <sup>ère</sup> formule	2 <sup>ème</sup> formule
Accueil du matin à partir de 8h15 et/ou accueil du soir de la fin du temps scolaire à 17h00	Accueil du matin à partir de 8h15 et/ou Etude surveillée

Ces deux nouvelles formules permettront aux familles qui étaient facturées pour une courte durée de réduire leur facture périscolaire. Aucun changement de facturation pour les familles qui utilisaient les différents services de façon régulière.

➤ **La création d'une passerelle entre l'étude et l'accueil du soir : Un service très attendu par les familles.**



## Voici les nouveaux horaires proposés par école suite à la nouvelle réorganisation :

### Ecole Jacques Brel

	Matin	Avant repas	Après repas	Soir
Ouverture du portail	8h30	11h40	13h30	15h55
Début et fin du temps scolaire	8h40	11h40	13h40	15h55



### Ecole La Forestière maternelle et élémentaire

	matin	Avant repas	Après repas	soir
Ouverture du portail	8h35	11h45	13h35	16h00
Début et fin du temps scolaire	8h45	11h45	13h45	16h00



### Ecole Jacques Prévert

	Matin	Avant repas	Après repas	Soir
Ouverture du portail	8h45	11h55	13h45	16h10
Début et fin du temps scolaire	8h55	11h55	13h55	16h10



### Ecole de la Dixmeresse maternelle

	Matin	Avant repas	Après repas	Soir
Ouverture du portail	8h35	11h45	13h35	16h00
Début et fin du temps scolaire	8h45	11h45	13h45	16h00



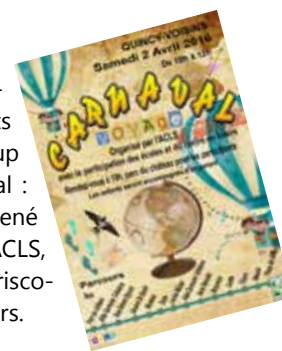
### Ecole de la Dixmeresse élémentaire

	Matin	Avant repas	Après repas	Soir
Ouverture du portail	8h30	11h40	13h30	15h55
Début et fin du temps scolaire	8h40	11h40	13h40	15h55



## Actu du centre de loisirs

L'équipe d'animation et les enfants se sont beaucoup investis dans le carnaval : un projet associatif mené en partenariat avec l'ACLS, les écoles, l'accueil périscolaire et le centre de loisirs.



Cette année, le thème du carnaval était le Voyage. Pendant toutes les vacances de février les enfants ont donc découvert des pays lointains, des drapeaux, des costumes et des instruments de musiques venant d'ailleurs...



Ils ont préparé des fanions et maracas pour distribuer aux participants pendant le défilé et une énorme montgolfière.

## Concours de l'épouvantail à JARDILAND : des enfants de l'école maternelle Forestière remportent le 2<sup>ème</sup> prix avec Toupi



mars pour un concours. « Toupi » réalisé dans le cadre des activités périscolaires des grandes et moyennes sections des maternelles de l'école de la Forestière a gagné le 2<sup>ème</sup> prix. Un grand bravo à l'épouvantail nommé Flora réalisé par la classe de Mme Raynaud de l'école la Dixmeresse.

Coup de chapeau aux 5 épouvantails de l'école Orme aux loups de Saint Germain, aux 2 de Meaux et 2 de l'école « Les hirondelles » de Nanteuil. Félicitations pour les enseignants, atsem et animateurs qui ont rivalisé de créativité pour encadrer cette activité plutôt sympathique en ce début de printemps...

Ce sont 11 épouvantails qui ont été exposés à Jardiland la semaine du 14



Le fameux Toupi de l'école maternelle de la Forestière décroche le 2<sup>ème</sup> prix !

## Déploiement de la fibre et autorisation de passage sur votre façade



Certains d'entre vous ont été contactés récemment par la société KAFIBRE afin d'autoriser le délégataire de service public (le Syndicat Seine et Marne Numérique) à passer le réseau de fibre optique très haut débit en façade de votre habitation dont vous êtes propriétaire.

Votre autorisation est indispensable pour le bon déploiement de la fibre sur l'ensemble du territoire communal.

Nous attirons votre attention sur l'importance de ce nouveau réseau qui dans le long terme sera appelé à remplacer définitivement le réseau téléphonique existant en cuivre. Il permettra un fort accroissement du débit (au moins 100Mbit/s).

Il n'y a aucun engagement financier de votre part : la pose de la fibre optique sur votre façade est entièrement supportée par le Syndicat Seine et Marne Numérique.

En signant cette convention, vous restez, bien sûr, entièrement libre d'opter ou non pour le raccordement à la fibre optique ainsi que du choix du futur opérateur.

La commercialisation n'interviendra qu'à la fin des travaux.

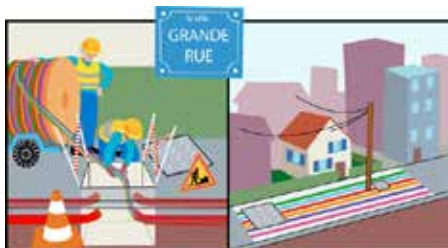
Nous comptons sur votre compréhension et votre collaboration.

Le Maire

Le Maire Adjoint, chargé  
des Nouvelles Technologies

Jean-Jacques JEGO

Jean BASUYAUX



## Plan local d'urbanisme (PLU)



Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, la commission municipale s'est réunie deux fois en février 2016 et deux fois en mars 2016, pour travailler sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables.

Pour finaliser ce Projet d'Aménagement et de Développement Durables, il nous manque le porter à connaissance de l'Etat.

En conséquence, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables ne sera pas présenté au Conseil Municipal du mois d'avril comme initialement prévu.

La commission municipale va maintenant travailler sur le zonage du territoire communal et sur les règlements des différentes zones.

Le diagnostic de la commune a été mis en ligne sur le site internet de la mairie.

Vous êtes invités à nous faire part de vos remarques, suggestions ou demandes.

Pour cela, la mairie met à votre disposition un registre de concertation vous permettant d'inscrire vos demandes afin que nous les étudions.

Celui-ci est disponible en mairie aux dates et heures d'ouverture habituelles.

Pour toute demande de renseignements, vous pouvez contacter la direction des services techniques / service urbanisme au :

**01.60.04.16.43.**

## Demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Il est envisagé de déposer en Préfecture un dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse de l'année 2015.

Si votre bien immobilier présente des désordres que vous estimez être dus à cette période de sécheresse, vous adresserez en mairie un courrier, accompagné de photos, précisant leur nature. Cette démarche devra être faite avant le 30 avril 2016.

## Concert des professeurs de musique du conservatoire municipal André Malraux : Les musiques à danser étaient à l'honneur

Samedi 19 mars en soirée, à l'Espace Jean Ferrat, avait lieu le concert des professeurs de musique du conservatoire municipal, dirigé par Virginie Boulard, sur le thème des musiques à danser.

Le public est venu très nombreux assister à cette merveilleuse soirée organisée selon la formule du « dîner concert ».

L'association Métronome grâce à l'esprit très créatif de Jean-Fabien Pagano, son Président, a concocté un succulent menu qui a ravi les papilles.

Le talent et l'enthousiasme des professeurs du conservatoire a permis de faire danser le public tout au long de la soirée sur des airs endiablés de valse, tango, foxtrot, béguine, madison, rock. Un programme riche et varié a été proposé rendant ainsi hommage aux grands compositeurs et chanteurs : Chostakovitch, Strauss, Piazzolla, Nougaro, Anderson, Jackson.

Un grand merci à Thomas et Coralie aux lumières, à Jérémy au son, aux professeurs, à tous les bénévoles de Métronome pour la réussite de cette soirée, à l'association des danseurs de Montry qui ont initié petits et grands à de nombreuses danses, au public d'être venu si nombreux applaudir les professeurs.





### Réunion de la commission Extra-municipale

## Le Handicap

**"Faisons plus et mieux"**

**SAMEDI 16 AVRIL  
2016**

**SALLE 1789  
Ecole Primaire Dixmeresse  
à 14h30**

**Ordre du jour :**

- Echanges sur les besoins et les attentes des participants
- Le point sur la préparation du 1er forum du handicap à Quincy-Voisins, prévu le 15 octobre 2016
- Echanges et retour d'expériences sur des lieux de vacances facilitant les séjours des personnes handicapées





La liste 100% quincéens n'a pas transmis de contribution pour le mois d'avril 2016

## Commémoration du 19 mars 1962, Cessez le Feu en Algérie



Samedi 19 mars, le Maire, les élus et les anciens combattants se sont réunis au Rond Point du Cessez le Feu pour un dépôt de gerbe et un recueillement. Merci à Monsieur Henri Décotte pour l'organisation de cette cérémonie commémorative.

### Bon à savoir pour les déchets verts !



La Collecte des déchets verts reprend **chaque Vendredi** de début avril à fin Novembre.

Les sacs de collecte pour les déchets verts font l'objet de plusieurs distributions dans l'année, celles-ci ont lieu au Centre Technique Municipal sur la zone d'activité de la Bonne Rencontre. Munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les sacs seront délivrés pour l'année 2016 : **les samedis 30 Avril, 28 Mai, 25 Juin, 3 septembre et samedi 1<sup>er</sup> octobre** de 8h00 à 12h00 en fonction de la superficie du terrain (à

raison de 10 sacs par 100 m<sup>2</sup> à l'année). Il vous sera possible de retirer la quantité annuelle de vos sacs en une seule fois afin de limiter vos déplacements.

Pour les personnes à mobilité réduite un dispositif alternatif a été prévu, veuillez contacter la Direction des Services Techniques au **01.60.04.16.43**

#### INFORMATIONS UTILES

Pour signaler un incident de collecte : votre bac ou vos sacs n'ont pas été ramassés, ou bien votre container bleu est cassé, veuillez contacter la Communauté de Communes du Pays Créçois.

**Accueil** : 01.64.63.46.40

**Service technique** : 01.64.63.46.43

**Mail** : [accueil@payscrecois.net](mailto:accueil@payscrecois.net)

#### Le point sur les jours de collecte

**Ordures ménagères** : Lundi et jeudi

**Extras-ménagers** : Mardi (3 mai, 5 juillet, 6 septembre, 1<sup>er</sup> novembre)

**Collecte sélective (bacs bleus)** : Vendredi

**Collecte des déchets verts** : Vendredi

#### Consignes à suivre :

Sortir vos déchets ou encombrants la veille au soir. Toutes les collectes sont assurées les jours fériés (sauf le 1<sup>er</sup> mai), les horaires n'étant pas fixes, les bacs et sacs doivent être sortis la veille au soir après 19h.



Oui au tri des déchets !

### Rendez-vous



#### Avril 2016

**Samedi 9 au samedi 16 avril** : Exposition peinture de Mme Caron, mairie de Quincy-Voisins

**Dimanche 10** : Concert de l'association l'ENTR'AIDE avec la Chorale des Fous chantants à 15h à l'Eglise St Georges de Couilly.

**Samedi 16** : Réunion extra-municipale sur le Handicap, à 14h30, salle 1789 de l'école dixmeresse élémentaire

**Dimanche 17** : Séance du ciné-club à 18h, salle polyvalente

**Samedi 30** : Distribution de sacs déchets verts de 8h à 12h au centre Technique municipal

#### Mai 2016

**Dimanche 8** : Cérémonie de la Victoire à 13h45, place de la Mairie

**Du samedi 14 au lundi 16** : Fête de la Pentecôte (Samedi 14 : animations et soirée festive parc du château, Dimanche 15 : grande brocante, parc du château et lundi 16 : concours de Pétanque, fête foraine pendant les 3 jours)

**Samedi 21** : Kermesse de l'école Forestière

**Samedi 21** : Portes ouvertes de l'Atelier dessin de IACLS, de 14h à 18h, au château.

**Mercredi 25** : Séance du ciné-club à 20h30, salle polyvalente

**Dimanche 29 mai** : Festival des Renc'Arts de la scène dans le parc du château de 10h à 20h